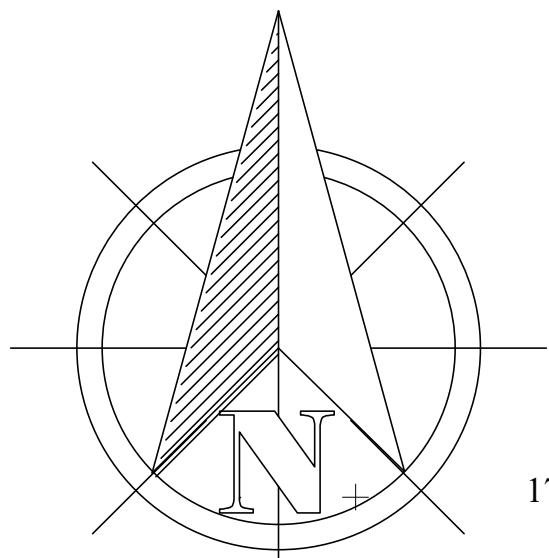


SAKIET EZZIT
PLAN D'AMENAGEMENT

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME



0m 10m 20m 30m

ZONE SOUMISE A UN PAD

LEGENDE

ZONES D'HABITAT INDIVIDUEL	
UA1	ZONES D'HABITAT INDIVIDUEL DU TYPE ISOLE
ZONES POLYFUNCTIONNELLES	
UB1	ZONE POLYFUNCTIONNELLE DE FORTE DENSITE
UB2	ZONE POLYFUNCTIONNELLE DE MOYENNE A FORTE DENSITE
UB3	ZONE POLYFUNCTIONNELLE DE MOYENNE DENSITE
UB4	ZONE POLYFUNCTIONNELLE DE FAIBLE DENSITE
ZONES D'ACTIVITES	
ZA	ZONES D'ACTIVITES ARTISANALES ET DE PETITS METIERS
ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS	
E	ZONES D'EQUIPEMENTS PUBLICS
ZONES A REGLEMENTATION PARTICULIERE (PAD)	
PA	ZONE SOUMISE A UN PAD
ZONE RESERVEE AU CENTRE COMMERCIAL (CC)	
CC	ZONE RESERVEE AU CENTRE COMMERCIAL
ZONES VERTES	
VA	ZONES VERTES AMENAGEES
VC	ZONES DE CIMETIERES
VOIRIES :	
	EMPRISE DE LA VOIE
RESEAUX DIVERS :	
	LIGNE SNCFT
	EMPRISE OUED EL IMEL ET GRADUA AMENAGEES
	RESEAU EAU PLUVIALE
	MONUMENT A INTERET ARCHITECTURAL
	LIMITES DE LA ZONE REQUIERANT LA REVISION DU PAU
	LIMITES DE LA ZONE SOUMISE A UN PAD
SYMBLES DES EQUIPEMENTS	
	CULTURE
	MAISONS DE RUINES
	BIBLIOTHEQUE
	CULTE
	MOSQUEE
	ADMINISTRATION
	DELEGATION
	MUNICIPALITE
	RECETTE DES FINANCES
	P.T.T.
	SECURITE
	POSTE DE POLICE
	ENSEIGNEMENT
	LYCEE
	ECOLE PRIMAIRE DE BASE
	JARDIN D'ENFANTS
	CENTRE DE SANTE DE BASE
	SPORT
	MARCHÉ
	MARCHÉ COUVERT
	EQUIPEMENT DIVERS

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		MINISTRE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	
DIRECTION DE L'URBANISME		GOVERNORAT DE Sfax	
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DE Sfax		COMMUNE DE SAKIET EZZIT	
REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN DE LA COMMUNE DE SAKIET EZZIT			
BUREAU D'ETUDES:		Hajer KACEM BEN AMOR Architecte Urbaniste	
SUIVI ET COORDINATION		DIRECTION DE L'URBANISME DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DE Sfax COMMUNE DE SAKIET EZZIT	
DATE: SEPTEMBRE 2001		ECHELLE 1:5000	
APPROBATION	PREMIERE REVISION	DEUXIEME REVISION	
ARRETE GOUVERNEUR DU 21/04/01	ARRETE GOUVERNEUR DU 25/06/2001		
PROPOSE PAR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE Sakiet EZZIT		VERIFIE PAR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME	
VU ET PROPOSE PAR LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			